

# EDITO



## Rien ne vaut la sérénité d'une gestion juridique saine et efficace

Quand on parle de **dirigeants sociaux**, on parle de **l'une des ressources les plus précieuses pour un pays**.

Tout ce qui peut aider un dirigeant à s'assurer la sécurité juridique nécessaire est de nature à améliorer sa performance et son efficacité. **Les dirigeants ont besoin de sérénité** pour préserver l'intégralité de leurs moyens intellectuels et disposer d'une grande tranquillité d'esprit permettant de focaliser pleinement sur la gestion et la performance de l'entreprise.

**On retrouve deux éléments associés à toutes les activités de toute entreprise et de toute organisation :**

**1- La responsabilité des dirigeants et son corollaire le risque de faire l'objet de poursuites en vue de réparations civiles par l'entreprise ou par ses dirigeants et de subir des sanctions pénales ou administratives.**

**2- Et en face, la mobilisation des outils d'organisation et de protection** composés notamment du système d'information, des dispositifs de contrôle interne, des mesures de prévention et du système de gestion des risques pour se prémunir contre les risques et les maîtriser.

Pourtant, la plupart des dirigeants sociaux accordent une importance moyenne voire faible dans l'échelle de leurs priorités à leur sécurité en matière de responsabilité juridique professionnelle jusqu'au jour où ils commencent à entrevoir ou à percevoir une menace en sachant que, sans prévention robuste, la probabilité qu'un dirigeant rencontre un ou plusieurs problèmes juridiques graves voire déstabilisants, dans une vie professionnelle, est très élevée.

Ceci est dû au fait que la plupart des gens ne mesurent la gravité d'un risque qu'à l'ampleur de ses conséquences et à la fréquence de son occurrence au concret.

Malheureusement, les dirigeants qui ont subi des sinistres juridiques ont appris, à leurs dépens, la gravité du risque et l'importance d'une saine gestion juridique.

Dans ce sens, une gestion juridique peut être qualifiée de **saine et efficace** lorsqu'elle permet à un dirigeant de traverser sa vie professionnelle sans menace juridique grave et sans défaillance de nature à l'exposer, avec ce que cela peut entraîner pour sa santé et son patrimoine, ou exposer l'entreprise à des risques déstabilisants.

**Abderraouf YAICH**